

COMPTE RENDU DU 1^{er} CONSEIL D'ECOLE
ANNE FRANK
Novembre 2008

Enseignants présents : Christel CHATRIS (Directrice), Chantal PINON, Virginie ZAGZOULE, Mireille RICARD, Mme BOUDET Valérie.

Véronique BOUILLON et Sandrine ROQUES excusées

Représentant ATSEM : Sylvie YARZEBZKI

Représentant APS : Monique LONKE (Directrice APS),

Représentant Mairie : Mlle LOMBARD adjointe en charge des affaires scolaires,

Représentant DDEN : M LAFFITTE,

Parents d'élèves : Patricia THEUNISSEN, Pascale LAFFITE, Fabienne NIETO, Rachel TISNÉ-BRISON, Patricia BROUSOLE, Amanda BLIAULT-SUSINI.

I PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET DES EFFECTIFS :

1/ Equipe enseignante

Une classe de petite section : Christel CHATRIS et Mme BOUDET avec pour ATSEM Sylvie YARZEBZKI: 26 élèves

Une classe de petite et moyenne section : Véronique BOUILLON et Cathy BACHERE : 24 élèves dont 18 petits et 6 moyens.

Deux classes de moyenne section :

- Chantal PINON et Danielle ZAINA : 27 élèves

- Sandrine ROQUES et Kadija AMEUR : 27 élèves

Deux classes de grande section :

- Mireille RICARD et Viviane 24 élèves + 1 élève l'après-midi

- Virginie ZAGZOULE et Christine FORNIONI : 25 élèves.

A ce jour l'effectif est de 153 enfants.

2/ Interviennent également dans l'école :

Valérie GAUTIER (E.V.S.) qui a la fonction d'aide administrative.

Tania SOUSA Assistante d'éducation qui intervient auprès d'un enfant de grande section.

3/ Intervenants extérieurs :

Françoise DUPUY (ancienne enseignante) intervient en chant et en ronde.

4/ Le RASED

Les parents d'élèves expriment leur inquiétude sur le devenir du RASED. Actuellement, sur l'Isle-Jourdain, reste, seulement, un maître E (Mme Karine AVRIL) alors qu'un RASED compte, en temps normal, un psychopédagogue, ou maître E, spécialisé dans l'aide à dominante pédagogique, un rééducateur, ou maître G, spécialisé dans l'aide à dominante rééducative, et un psychologue de l'Education nationale, qui fait si besoin le lien avec le médecin scolaire, les services extérieurs...

5/ L'Accueil Péri-scolaire

Les horaires d'intervention de l'A.P.S. sont de 7h30 à 9 heures de 12 à 14 heures et de 17 heures à 19 heures. La directrice de cet accueil rappelle que le CLAE ferme à 19h00 et non à 19h05 ou plus tard.

II LA COOPÉRATIVE SCOLAIRE

La mandataire pour cette année scolaire est Véronique BOUILLON.

Restait, en début d'année, la somme de 363 €. Les photos ont rapporté 1 608 €. Les cotisations versées par les parents : 3 311 €. Les parents qui ne versent pas leur cotisation devront s'acquitter du coût des spectacles ou des sorties qui seront organisés par l'école.

Une subvention a été versée par la mairie à hauteur de 600 €.

Les enseignantes attendent une rentrée d'argent suite à la vente future de calendrier.

La coopérative sert à financer les sorties, les spectacles, les frais administratifs d'adhésion à l'OCCE et l'assurance de l'établissement.

A titre indicatif, le spectacle de Noël vaut 756 € cette année.

III LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le règlement intérieur de l'école est modifié en deux points :

- suppression de la phrase : « les mercredis travaillés de 8h50 à 9h10 »
- suppression de « tranches de pain, confiture, barre de chocolat, fromage (en petite portion) » dans la rubrique relative aux goûters.

IV SORTIE / ANIMATIONS

Des sorties de proximité sont prévues : bibliothèque (certaines classes s'y rendent déjà), musée campanaire, caserne des pompiers.

Le spectacle de Noël aura lieu le 16/12. Il sera donné par la compagnie « Machine à rêver ». Toutes les classes assisteront à une séance de cinéma dans l'année.

Les autres sorties seront envisagées en fonction des finances.

V DEMANDES DE TRAVAUX A LA MAIRIE

Deux gouttières, une dans la classe de Mireille et une autre dans la classe de Chantal, sont signalées à la représentante de la Mairie pour réparation urgente.

VI QUESTIONS DES PARENTS AUX ENSEIGNANTES

1. Pouvez-vous nous parler du projet d'école ?

Le projet d'école concerne l'ensemble de l'école et est sur le thème de « l'enfant et le monde des objets ». Il est développé à travers l'utilisation d'objets (casse noix, marteau pour la fête de l'automne, par exemple), la fabrication d'objets et la prise de conscience des risques liée à ces objets, ceci, sur des activités liées au jardinage, à la cuisine ou encore à la musique.

2. Avez-vous l'intention d'organiser une kermesse pour la fin de l'année ?

Les enseignantes ont fait part de leur satisfaction quant à l'organisation, **par les parents d'élèves**, de la fête de l'école de l'année dernière. Elles ne souhaitent pas, quant à elles, organiser de kermesse pour la fin de l'année.

Une tombola est prévue le 19 juin 2009 le jour de la fête de la musique.

3. Qu'en est-il du PPMS ?

Le Plan Particulier de Mise en Sécurité est en cours de réalisation. Un conseiller pédagogique est intervenu dans l'école à ce propos. Une simulation d'évacuation a été exécutée.

Les risques particuliers de la commune sont : un risque d'inondation et un risque lié au transport de gaz.

4. Comment s'organise le soutien scolaire ? En quoi consiste-t-il concrètement ? Et pensez-vous que les horaires entre midi et une heure soient les plus propices au soutien scolaire ?

Pour toutes les maîtresses sauf Véronique BOUILLON, le soutien scolaire, pour le moment, s'adresse seulement aux grandes sections, de 13h30 à 13h50. Il est réalisé par groupe de deux élèves, a lieu deux fois vingt minutes par semaine et consiste, par exemple, en du tracé de boucles et du dénombrement de 1 à 6. La durée est courte, elle se déroule de vacances à vacances selon les besoins des enfants.

Véronique BOUILLON, quant à elle, s'occupe des petites sections. Son action se déroule sur le temps du repas. Elle consiste en des exercices autour du repas et de ses ustensiles.

Tous les parents sont prévenus à l'avance quand leur enfant doit suivre le soutien afin que les parents puissent, éventuellement, inscrire leur enfant à la cantine.

Quant au fait que le soutien soit entre midi et deux heures, les enseignantes ont indiqué que ça ne perturbait en rien le rythme des enfants (les grands ne faisant plus la sieste).

5. Les parents s'inquiètent du fonctionnement du RASED cette année : le remplacement de la psychologue scolaire est-il prévu ?

Remplacement non prévu. Le poste a été fermé. En cas d'urgence, il est fait appel à la psychologue de Samatan.

VII QUESTIONS DES PARENTS A LA MAIRIE

1. Pourriez-vous communiquer les menus de la cantine aux parents à l'avance (affichage, papier, mail ou sur le site de la mairie) ?

A l'avenir, les menus seront affichés par trimestre.

La représentante de la mairie indique que la personne en charge du site de la mairie ne peut pas assurer la mise à jour des menus sur le site.

2. Pourquoi les parents qui inscrivent leurs enfants de manière ponctuelle et irrégulière à la cantine doivent-ils justifier leur besoin ?

La gestion des inscriptions à la cantine est inscrite dans le règlement intérieur de la restauration scolaire (qui a été voté par le conseil municipal). L'option 2 (emploi du temps irrégulier) est un système dérogatoire. Pour éviter les excès de recours à cette option et en raison de la gestion plus compliquée du personnel que cette option entraîne, la mairie exige un justificatif des parents.

3. Pourrait-on redessiner les jeux au sol de la cours de récréation ?

Ceci est noté au budget 2009 de la mairie.